

409

# Ecole Française des beaux arts à Rome

Le Directeur de l'Ecole française des beaux arts à Rome  
aux Membres composant la Classe des beaux arts de l'Institut  
National de France.

Messieurs,

C'est avec bien de la satisfaction que je vois commencer ma correspondance avec vous, en vous rendant compte d'un objet qui doit vous intéresser aussi vivement que le rétablissement et la réorganisation de notre Ecole des beaux arts, au centre d'une ville qui renferme encore aujourd'hui non obstant le ravage des siècles et la barbarie des hommes, plus de monuments antiques, et plus d'ouvrages Classiques de nos arts modernes, que l'Europe entière n'en possède. Nommé à la direction de notre Etablissement dès 1793. des agitations politiques et notamment celles qui eurent lieu en Italie mirent constamment obstacle à ce que le vœu du gouvernement en faveur des arts, et des artistes eut son effet. mon départ pour Rome ne put avoir lieu qu'en l'an dix de notre Ere. mes instructions portoient (Article 3 de l'arrêté du Directoire du 23 fructidor an 6). Dans le cas où le Directeur de l'Ecole des beaux arts n'arriveroit à Rome qu'après le départ des commissaires du gouvernement il adressera dans le mois au Ministre de l'intérieur un rapport sur la situation actuelle des lieux, et donnera un aperçu des dépenses qu'exigeroient les dispositions à faire pour y recevoir les artistes pensionnaires, et (article 13 du dit arrêté). le Palais national de France à Rome, d'après le rapport des dits Commissaires, étant peu propre à recevoir le nombre actuel des Elèves artistes, et notre Ecole des arts pouvant être plus avantageusement placée dans la Ville Medici, le Ministre de l'intérieur est autorisé à concerter avec le Ministre des relations extérieures les moyens d'opérer une Echange avec le gouvernement Toscan; le Directeur de l'Ecole des arts dans le rapport qu'il est tenu, par l'article trois, d'adresser au Ministre, présentera toutes ses vues sur les avantages, et les distributions de ce nouvel Emplacement.

à mon arrivée à Rome, mon premier soin fut d'examiner les deux édifices. tous deux avoient été dévastés pendant les temps de trouble. les Napolitains n'avoient rien laissé au Palais de France. tous ce qui étoit dans l'étage supérieur ou habitoient les pensionnaires, et

409 b3

Dans les greniers avoit été détruit, il n'existoit pas une porte pas une fenêtre. ils avoient également dévasté tout ce qui étoit dans les cuisines pour en arracher le fer, et le plomb. les Statues de plâtres étoient brisées, ou emportées à Naples. Les tapisseries, et les glaces également enlevées, ou avoit brulé jusqu'aux pedestaux des statues, les bancs, et tables du modèle tous les ustenciles enfin pour l'exercice des arts. je n'ai pas trouvé une chaise pour m'asseoir ni un lit pour me reposer. la ville Médici étoit approchant dans le même état, les mêmes causes avoient produit les mêmes effets il a donc fallu rendre compte au gouvernement des convenances qui se trouvoient dans les deux locaux pour le rétablissement de notre Ecole, et faire un choix entre les deux édifices. il n'étoit pas douteux, les commissaires l'avoient déjà indiqué au gouvernement, ils avoient avec raison calculé l'impossibilité de loger dans l'ancien palais. le nouveau nombre des pensionnaires, comme aussi de leur procurer des ateliers pour l'exercice de leur art. vous connoissez, Messieurs, le local du Palais dans le cours, vous y avez tous éprouvé cette gêne cette inconvenance du lieu. il n'y existoit, on peut dire, aucun atelier de Sculpteur. une remise étroite, et coupée par une cloison de bois, servoit pour deux Sculpteurs. dans ces derniers tems un coin de petit magasin où on avoit fait une croisée de trois pieds en faisoit un troisième, dans les greniers sous un toit écrasé, se trouvent encore des témoignages que ce sombre réduit, éclairé par une Lucarne, servoit aussi d'atelier à un Sculpteur, le dessin d'un tombeau tracé sur le mur, et qui touche à la D. <sup>de</sup> l'huile, ainsi que des terrines remplies de terre, en sont encore des preuves incontestables. quant aux peintres, aucun n'avoit un endroit pour pouvoir s'occuper d'une manière convenable, ceux qui avoient quelques moyens particuliers louoient des ateliers au dehors. de là les commencemens d'isolement, les semences de division qui font naître cet esprit de parti si nuisible aux arts, et si déplorable, par ses effets pour ceux qui les exercent. Le Palais Médici au contraire sembloit dans le principe avoir été conçu pour être un lycée des arts. L'ancien palais étoit situé dans la partie de la ville la plus bruiante, le Palais Médici est isolé. on étouffoit au Palais du Cours, ici on respire l'air le plus salubre de Rome. Un vaste jardin offre à l'esprit fatigué des moyens de se reposer. Des bosquets, des allées couvertes permettent en tout tems du délassement. le gouvernement s'étant déterminé à en faire l'acquisition, le Ministre

m'invita à disposer cet édifice le plus promptement possible pour y recevoir les pensionnaires. en conséquence de ce, je fis lever les plans, et parvins à faire des distributions qui me donnerent des ateliers, et des habitations convenables à chacun, sans rien changer à la belle disposition générale. les architectes se trouvent tous logés du côté de la ville. ils ne peuvent s'approcher de leurs fenêtres sans que leur imagination s'échauffe à l'aspect de la plus belle ville du monde. tous les riches monuments dont Rome se compose, s'offrent à leurs regards, les habitations, et les ateliers des peintres, sont disposés de manière à pouvoir jouir successivement de la ville de Rome, et de la campagne la plus étendue, aussi variée dans ses formes, que dans ses effets. C'est à la vue de ces merveilles de l'art, et de la nature, que les pottins, les Claudes, les Salvator Rosa, et de nos jours l'immortel Vernet (, qui tous successivement ont habité à côté le nouveau palais de France), se sont formés les principes de leur art, qu'ils nous ont transmis dans leurs admirables travaux. les sculpteurs sont logés dans le palais comme leurs camarades, mais leurs ateliers sont autant de pavillons qui se trouvent sur différents points du jardin construits sur les bastions que fit faire Bélisaire pour la défense de Rome.

vous voyez messieurs par cet exposé la différence qu'il y a entre l'existence de Messieurs les pensionnaires d'aujourd'hui et de ceux sous l'ancien ordre des choses, cependant tout occupé que j'étois du rétablissement du nouveau palais afin de le rendre convenable à sa destination je ne perdais pas un moment pour acquiescer tout ce qui pourroit contribuer à faciliter, et exciter l'étude je l'avoue le vuide dont je me vis environné à mon arrivée à Rome, cet absence de toute chose jetta d'abord de l'inquiétude dans mon esprit, mais animé par l'honorable confiance du gouvernement comme du choix de mes Collègues qui en fut la base, je repris courage, et à force de peine, et de sacrifice de tout especes je parvins en moins de deux ans de réunir plus de cent statues parmi lesquelles se trouvent les plus classiques, et des premiers plâtres. plus de <sup>cent</sup> cinquante Torse, buste, et têtes antiques

viennent encore enrichir cette belle Collection, ainsi qu'un nombre  
 considérable de Bas-relief, une galerie de plus de deux cent pieds de  
 long s'en trouve décorés ainsi que quatre piéces du grand appartement  
 le portique du Côté du jardin, ainsi que le vestibule. ici tous ces monuments  
 se trouvent convenablement éclairés, et posés sur des pieds-d'estaux mouvants  
 au palais dans le cours les plâtres servoient de décorations aux appartements  
 Du Roy, vous vous rappelez M<sup>rs</sup> combien de fois vous fûtes douloureusement  
 affecté de l'impossibilité d'étudier fructueusement ces chef-d'oeuvres par le  
 manque de jour, et de disposition.  
 cependant ayant été dès l'an 4 spécialement chargé du gouvernement de la  
 surveillance des pensionnaires ainsi que de lui rendre compte de leur  
 travaux d'étude en attendant qu'ils pussent partir pour l'Italie je fus  
 en même tems invité à lui présenter un plan d'organisation, et par  
 suite autorisé à me procurer par tous ou je le croyais convenable les choses  
 nécessaires à notre établissement. Des lors toute ma pensée n'eurent  
 d'autre but que d'hâter le bonheur des jeunes artistes en leur procurant  
 tous ce qui pouvoit contribuer à multiplier les moyens d'étude, et d'instruc-  
 tion, quantité d'objets nécessaires à notre Etablissement furent acquises.  
 j'obtins en faveur de l'école une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie,  
 et qui pourra s'augmenter successivement par l'acquisition d'ouvrage  
 classique, des manèquins furent faits ainsi que des vêtements pour les vêtir,  
 et par ce moyen accoutumer les jeunes artistes à disposer avec intelli-  
 -gence, et un goût épuré leur draperies, cette partie de l'art trop  
 négligée dans le dernier siècle a peut être plus qu'on ne pense contribué  
 au déclin de l'art en France, l'Italie s'en est même ressentie environ  
 un siècle plus-tôt. mais à la gloire du nom français le pousin regista  
 seul au milieu de Rome contre la corruption, il préfera vivre tranquille,  
 et heureux d'étendre les bornes de l'art même la jeunesse ne vit que l'éclat  
 dont les novateurs étaient environné, leur fortune et les honneurs qu'on  
 leur prodiguais, elle crut ne pouvoir mieux faire que de suivre leur  
 dangereux exemple, et l'abandon de l'étude du vrai, et du beau  
 s'appercut bientôt dans toutes les parties de l'art, qui depuis d'âge en

âge est venu jusqu'à nos jours, dépourvu de caractère, d'énergie, d'expression. L'afféterie avoit pris la place de la grâce naïve; l'exagération remplaça le grandiose, tout ce qui sortoit du naturel tenoit à un génie créateur, les combinaisons les plus extravagantes pour séduire l'oeil par le clair, et l'ombre excitant l'admiration, et étaient vantées, et prônées dans toutes les sociétés, grâces soient enfin rendu aux hommes qui ont le courage de s'opposer au goût corrompu, et d'indiquer par leur exemple, et leur instruction le chemin qui mène à la véritable gloire: pardonnez moi cet écart dans le compte que je me propose de vous rendre, je désire qu'il fasse naître des observations utiles aux progrès des arts, vos décisions deviendront autant de principes pour qui les cultive. Des réglemens ont été faits pour le maintien de l'ordre, et classer les travaux d'émulation.

vous savez M<sup>r</sup> combien le traitement pécuniaire étoit insuffisant pour notre entretien et à quel point les pensionnaires étoient obligés on peu dire à chercher de l'ouvrage, heureux qu'ant ces occupations n'étaient pas totalement contrain au progrès de leur talent, il en est revenu de Rome sans avoir rien pu entreprendre pour leur avancement faute de moyens pécuniaire, en effet que pouvoit-on faire avec trois cent livres, dans un pays étranger, et ou l'on ne peut faire un pas pour satisfaire un besoin de voir sans qu'il en coûte, on donnoit au pensionnaire partant également trois cent livres pour se rendre à Rome il est arrivé plus d'une fois que ven épargner fait avec soin pour avoir quelque aisance en Italie étoient consommés avant d'être arrivé par les dépenses de la route.

il étoit donc indispensable de changer cet ordre de chose; j'ai obtenu du Gouvernement qu'il soit accordé aux artistes partant pour Rome 600 francs pour indemnité de voyage; et autant pour leur retour, au lieu de trois cent francs pour l'entretien, et les dépenses de leurs études. ils ont un traitement annuel de 1200 franc, dont trois pour leur entretien personnel, quatre cents pour subvenir aux frais de leurs études, ces deux cents francs pour aller dans les saisons convenables aux environs de Rome étudier les monuments antiques, et modernes, ainsi que les effets des côtes admirables qui s'y trouvent, trois cents francs sont annuellement retenus pour

former à la fin de la cinquieme année une somme de 15 cent francs, et être employé par le peintre pour la confection d'un tableau de sa composition de dix pieds de haut, par le Sculpteur pour les frais d'un model de statues nue, et de grandeur naturelle, par l'Architecte pour les frais de voyage qu'il est convenable qu'il fasse avant son retour en France afin de connaître, et étudier le plus possible les monuments antiques, et modernes qui se trouvent sur tous les points de l'Italie.

Les sculpteurs font les

l'ordre de l'étude, et d'émulation est ainsi conçu.

Les études comme à tous les pensionnaires, et au choix de chacun sont

1 celle du model vivant, et nud,

2 celle des statues antiques

3 celle du drappé,

4 celle qu'offre la bibliothèque.

5 celle qui peuvent se faire en voyage.

Le model vivant est posé pendant deux heures le matin en été, et autant de tems le soir en hiver. La galerie des antiques, ainsi que la bibliothèque sont en tout tems à la disposition des pensionnaires.

Les peintres font pendant les trois premières années de leur séjour à Rome  
1<sup>re</sup> une figure peinte d'après le vivant, et de grandeur naturelle; 2<sup>te</sup> quatre figures nues d'après la Nature, et deux d'après les statues antiques.  
3<sup>es</sup> une esquisse de leur composition peinte ou dessinée,

pendant le cours de la quatre année, chaque peintre fait la copie d'après un tableau de grand maître à son choix; pendant la cinquieme année, du pensionnat chaque peintre doit faire un tableau d'histoire de sa composition, et de plusieurs figures de grandeur naturelle.

Les sculpteurs pendant les trois premières années font une figure de Bas-relief d'après nature, et de grandeur naturelle, ou une statue de ronde Bosse de la proportion de demis nature au moins, puis une tête de ronde Bosse de grandeur naturelle au moins: celui qui par option aura fait la figure de ronde Bosse, n'est pas tenu de faire la tête. La quatrième année les sculpteurs font une copie en marbre, d'après une statue antique,

et une esquisse (groupée de ronde bosse).  
 la cinquième année il fait un modèle de statue nue, de leur composition,  
 et de grandeur naturelle.

Les architectes pendant les trois premières années font quatre études de  
 détails d'après les plus beaux monuments antiques à leur choix les dessins doi-  
 vent être ce qu'on appelle rendu. dans la quatrième année ils font les dessins  
 géométraux d'un monument antique d'Italie à leur choix levé, et dessiné d'après  
 nature, et dans l'état exact ou il se trouve. ils doivent y joindre les dessins arrêtés  
 de la restauration tel qu'ils l'auront conçu, et un précis historique sur son antiquité  
 et sur la construction. ces dessins étant destinés à former une collection utile aux  
 arts le format devra en être le même. (papier grand aigle.

la cinquième année, ils donnent chacun le projet d'un monument public tel qu'il  
 convient à la République française, et de leur composition, les dessins de ce  
 projet doivent à ce qu'on appelle être terminés, et présenteront les plans  
 Coupes, et Elevations; et les détails convenables tant pour la clarté des idées que  
 pour la construction. Les architectes pensionnaires font des voyages dans  
 plusieurs parties d'Italie pour prendre connaissance des divers styles, et dispo-  
 sitions des monuments, et des moyens employés dans les constructions.

Les Elèves architectes à leur retour à Rome, font connoître au Directeur de  
 l'Ecole le résultat de leur travaux, les voyages ne peuvent avoir lieu que dans  
 le courant de la troisième année après avoir remis au Directeur de l'Ecole  
 les travaux auxquels ils étoient obligés pour cette même année.

Les travaux d'Emulations ci-dessus mentionnés sont exposés publiquement  
 tous les ans dans le palais national pendant toute la durée du mois vendémiaire  
 à l'expiration de cette exposition ils sont envoyés à Paris pour être soumis  
 à l'examen de la section des beaux arts de l'Institut, le résultat de cet  
 examen, est adressé au Directeur de l'Ecole qui le communique à chacun des  
 pensionnaires en ce qui le concerne. tous les travaux d'émulation ordonnés  
 par le règlement pour les trois premières années appartiennent à leur  
 auteur, ceux de la quatrième, et cinquième année appartiennent à la  
 République; les frais résultant de ces travaux sont supportés par le  
 gouvernement qui disposera de ces ouvrages selon sa sagesse pour le plus  
 grand avantage de l'art, et la réputation des artistes; ces travaux faits  
 pendant la cinquième année sont destinés à faire suite à l'Ecole française,  
 et est placé au Musée spéciale de cette Ecole, s'il en sont jugés dignes  
 d'après les nombreux avantages j'ose espérer que la reconnaissance de la jeunesse

412 bis

X  
égale la protection importante que le gouvernement lui accorde. après des travaux  
aussi longs que pénibles, après tant de sacrifices de toute espèce faits pour le  
rétablissement, et la réorganisation de notre Ecole des beaux arts à Rome,  
je ne désire pour toute récompense, que de voir avant la fin de ma carrière  
qui s'approche à grand pas, les arts arriver dans notre patrie à ce point de  
perfection qui donne un nouvel éclat au plus vaste empire; et de mériter  
en toute circonstance votre estime.

Veuillez agréer l'hommage respectueux avec lequel, j'ai l'honneur d'être  
Messieurs. Votre très dévoué serviteur